

PROCÈS VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CCAS

Séance du 02 mars 2023

-----

**Etaient Présent : Rodolphe FERRAZZI Vice-Président du CCAS**

Mesdames : Arlette ESCLAFFER ( Mandataire Stéphanie DUMONCEAU), Stéphanie DUMONCEAU, Cidalia FERREIRA, Denise REBAUGE (Mandataire Janine MOREAU), Dominique CROUZAL, Janine MOREAU, Geneviève DUPUY, Catherine DEJEAN, Pierrette FARGEOT et Hélène MOISON (Mandataire Rodolphe FERRAZZI.

Messieurs : Alain DAUDE (Mandataire Catherine DEJEAN, Guy CHAISSAING et Stéphane LOZAC'H,

**Etait Absent excusé : Thierry CIPIERRE Président du CCAS**

**Etaient Absents :** Madame Kaoutar MECHALLAL et Monsieur Vincent BELLOTEAU

**Assistaient :** Ahdidja BONNEFOND Directrice et Fabienne RICHARD Régisseur du CCAS

Monsieur Le Vice-Président ouvre la séance à dix- huit heure et donne lecture du procès verbal de la précédente séance. Aucune remarque n'étant formulée ce dernier est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer l'ordre du jour Monsieur le Vice-Président fait une annonce concernant l'ouverture d'un local destiné aux femmes de la Commune pour venir s'exprimer librement sur leurs vies quotidiennes autour d'un café un vendredi sur deux entre 9h00 et 11h30 hors pendant les vacances scolaires.

Cet espace « Parole au Féminin » débutera le vendredi 17 mars 2023 rue Gisèle Feyfant dans local de « TZCLD ».

## Ordre du Jour :

2023/1

### Débat Orientation Budgétaire du CCAS 2023

RAPPORTEUR : Rodolphe FERRAZZI

La construction du budget 2023 du Centre Communal d'action Sociale de Coulounieix-Chamiers s'inscrit dans une démarche générale d'économie et de la mise en place d'une gestion rigoureuse des finances communales ;

Le Centre Communal d'Action Sociale aide les personnes en situation précaire financièrement et vise à lutter contre l'exclusion sociale.

#### - Présentation des résultats provisoires du compte administratifs 2022

<b>2022</b>	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		3 671,44		46 537,50	0,00	50 208,94
Opérations exercice	3 527,00	1 518,89	64 204,88	79 232,35	67 731,88	80 751,24
<b>TOTAUX</b>	<b>3 527,00</b>	<b>5 190,33</b>	<b>64 204,88</b>	<b>125 769,85</b>	<b>67 731,88</b>	<b>130 960,18</b>
Résultat clôture		1 663,33		61 564,97		63 228,30
Restes à réaliser	907,20	0,00				
Résultat sur RAR	907,20					
Résultat définitif		756,13		61 564,97		62 321,10

Ce qui permet de dégager un résultat positif en recette de fonctionnement d'un montant de : 61 564,97€.

Ce résultat sera réaffecté sur l'exercice 2023 comme tel :

- 43 862,53€ pour le fonctionnement
- 17 702,44€ pour l'investissement

le montant qui est affecté en recette d'investissement est élevé, car il correspond au déménagement du CCAS pour financer une partie des investissements des nouveaux locaux.

Les recettes de fonctionnement peuvent se présenter de cette manière :

<b>Fonctionnement recettes</b>	2022	2022	2023
	BP	Réalisation	Prévision
002 Excédent reporté	46 537,50	46 537,50	43 862,53
7474 Subvention mairie	70 000,00	70 000,00	75 000,00
74718 Autres subventions			
752 Revenus des immeubles			
758 Produits divers de gestion courante	2 700,00	5 559,60	1 000,00
Encaissements régie			
7713 Dons et libéralités reçus			
773 Mandats annulés sur exercice antérieur			
7788 Produits exceptionnels divers		3 672,75	
<b>TOTAUX</b>	<b>119 237,50</b>	<b>125 769,85</b>	<b>119 862,53</b>

Les dépenses de fonctionnement seraient alors les suivantes :

<b>Fonctionnement dépenses</b>	2022	2022	2023
	BP	Réalisation	Prévision
011 Charge à caractère général	79 610,00	55 678,61	84 290,00
60611 Eau vesti-shop			
60612 Electricité vesti-shop+ lgmt sociaux	2 000,00	1 422,18	2 500,00
60618 Chauffage vesti-shop+ lgmt sociaux	2 000,00	1 049,58	2 500,00
60622 Carburant véhicule de service	1 000	268,20	1 000,00
60623 Alimentation	8 500,00	1 053,19	8 500,00
60631 Produit d'entretien	200,00		200,00
60632 Fournitures de petit équipement	620,00	325,52	1 000,00
6064 Fourniture Administrative		40,95	200,00

611 Prestation de service association 3S	15 000,00	12 887,46	16 000,00
6132 Locations immobilières	8 200,00	4 460,34	5 000,00
6135 Location véhicule de service	2 500,00	4 006,98	4 000,00
61551 Entretien du véhicule	340,00		340,00
6156 Maintenance implicite	5 300,00	3 578,92	5 300,00
6161 Assurance logement sociaux	250,00	196,36	250,00
6182 Documentation générale	300,00	73,00	300,00
6184 Versement à des organismes de formation	3 000,00	1 125,00	2 000,00
6232 Fêtes et cérémonies	9 000,00	5 919,67	9 000,00
6237 Publications	1 900,00	584,40	2 500,00
6238 Divers			
6247 Transports Collectifs	2 000,00	1 020,00	1 500,00
6262 Frais de Télécommunication			
6281 Adhésions diverses	1 500,00	1 072,96	1 500,00
6288 Autres services extérieurs	16 000,00	16 593,90	20 700,00
012 Charges de personnel			
022 Dépenses imprévues	3 500,00		2 500,00
023 Virement à la section d'investissement	3 307,50		1 000,00
6811 Dotations aux amortissements	1 520,00	1 518,89	1 772,53
6574 Subventions de fonctionnement versées (FSL)	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6562 Régularisation de régies de secours	30 000,00	5 707,38	29 000,00
TOTAUX	119 237,50	64 204,88	119 862,53

Un point est fait concernant la ligne 60623 « alimentation » le montant alloué est élevé, car le CCAS préfère être vigilant vu le montant de l'inflation des produits alimentaires de plus cette ligne sert aussi à régler tout ce qui est « frais de bouche » (goûter des anciens, viennoiserie etc...) pas d'autre observations ont été faites.

Les recettes d'investissements peuvent être établies comme suit :

Investissement Recettes	2022		2023
	BP	Réalisations	BP
002 Solde positif reporté n-1	3 671,44	3 671,44	1 663,33
02 Virement de la section de fonctionnement	3 307,50		1000,00
<b>040 Transfert entre Section</b>	1 520,00	1518,89	1 772,53
28 Amortissement des immobilisations			
28183 Matériel de bureau et matériel informatique	578,00	577,97	895,97
28184 Mobilier	376,00	375,74	655,43
28188 Autres immobilisations corporelles	566,00	565,18	221,13
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			17 702,44
<b>TOTAUX</b>	<b>8 498,94</b>	<b>5 190,33</b>	<b>22 138,30</b>

En investissement: 22 138,30 € de budget total dont la répartition se fait entre les articles suivants :

Investissement dépenses	2022		2023	
	BP	Réalisations	Reste à Réaliser	à BP/+ reste à réaliser
001 Solde négatif reporté n-1				
2051 Logiciel	1 500,00		907,20	

2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3 500,00			2 000
2184 Mobilier	3 498,94	1 590.00		19 231.10
2188 Autres immobilisations corporelles		1 937.00		
TOTAUX	8 498,94	3527,00	22 138,30	

Ouvrant ainsi la possibilité au CCAS de renouveler son matériel informatique et son mobilier pour les nouveaux locaux.

Le Conseil d'administration prend action des ses orientations budgétaires.

**Collect'Age :**

Monsieur Le Vice-Président informe les membres du Conseil d'Administration que lors des commissions de secours, des dossiers de demandes d'adhésion au service Collect' Ages seront aussi présentés pour validation.

La séance est levée à 19h00

La secrétaire de séance

  
Ahdidja BONNEFOND



Pour le Président,  
le Vice-président du C.C.A.S

  
Rodolphe FERRAZZI